



Diplôme universitaire

DUCERH coaching professionnel

Devenir coach

Formation continue

crédit photo : istock

Présentation

De nombreux métiers sont concernés par la fonction de coaching dès lors qu'ils visent à accompagner des personnes dans le développement de leur potentiel et savoir-faire pour surmonter une difficulté, gérer un changement (individuel / organisationnel / institutionnel), développer des comportements plus ajustés aux situations professionnelles qu'elles rencontrent, prendre un nouveau poste, aider les personnes dans leur quête d'autonomie, leur projet professionnel ou personnel, leur construction individuelle.

Par ailleurs, on observe que les évolutions sociétales, les contextes professionnels, les situations singulières nécessitent une adaptation constante de cette posture d'accompagnement spécifique. Accompagner l'autre, c'est cheminer à ses côtés, dans une posture de respect et de centration sur lui et dans une qualité d'écoute professionnelle lui permettant d'apprécier ses ressources, de clarifier et discerner ses enjeux et de le confirmer dans une direction.

Objectifs

Ce DU a pour objectif de professionnaliser les accompagnants et futurs coachs en développant dans une démarche clinique, les compétences clés nécessaires à la posture et à la pratique du coaching. Il apporte des techniques, méthodes, grilles d'analyse et utilise une pédagogie largement expérientielle et réflexive.

À l'issue de cette formation, vous aurez :

- acquis les compétences-clés nécessaires au métier de coach, à la fonction d'accompagnement dans les champs des ressources humaines, éducatif, social, sanitaire, de l'insertion, de la formation ainsi que du management ;
- interrogé vos pratiques professionnelles et votre posture de coach en les confrontant à d'autres praticiens et d'autres cadres conceptuels.

Prérequis

Avoir validé un diplôme d'études supérieures de niveau licence (Bac +3) ou avoir au moins trois années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'accompagnement RH

Modalités d'admission

Sélection sur dossier puis entretien avec le jury : les candidats seront retenus en fonction de leurs motivations et de leur projet professionnel et/ou associatif en lien avec la thématique du DUCERH coaching professionnel.

L'inscription sera définitivement validée à la signature du contrat individuel (pour les particuliers) ou de la convention de formation (pour un financement employeur).

Attention : La rencontre avec une conseillère en formation au préalable, afin de valider votre projet, est indispensable pour toute candidature. Il est conseillé de candidater minimum deux mois à l'avance.

Spécificités de la formation

Méthode pédagogique

Cette formation intensive, en petit groupe est basée sur une pédagogie interactive et expérientielle.

- La taille des promotions (12 stagiaires maximum) permet de privilégier une pédagogie expérientielle et réflexive.
- L'expérimentation et le retour sur expérience sont au cœur de nos modes d'apprentissage : de nombreux exercices, études de cas et mises en situations sont proposés tout au long de la formation et des apports théoriques, techniques et méthodologiques viennent éclairer et structurer les apprentissages.
- L'alternance avec le terrain de stage permet un transfert progressif des compétences en formation vers un contexte professionnel

Programme

BC1 → CU* fondamentaux de la communication interpersonnelle et connaissance de soi (10 jours - 70h)

- Communication interpersonnelle
- Sensibilisation à l'analyse transactionnelle
- Écoute active professionnelle

BC2 → Coaching professionnel (24 jours – 168h)

- Explorer la demande et l'environnement : penser et formaliser une intervention (1j-7h)
- Explorer sa motivation à accompagner (3j – 21h)
- Conduire un coaching individuel (6j – 42h)
- Accompagner l'individu dans le changement : repères théoriques et techniques issus de différentes approches psychosociale (en PNL, systémique, maïeutique...) (14j – 98h)

BC3 → Projet professionnel coaching professionnel (60h)

- Pratique supervisée (3j – 21h)
- Évaluation formative de la pratique sur mise en situation (3j – 18h)
- Dossier professionnel (3j – 21h)

BC6 → Enrichir sa pratique professionnelle par spécialisation (14j – 98h)

35h de modules obligatoires :

- Savoir créer ses outils et méthodes d'accompagnement (21h)
- Ajuster sa posture par une awareness corporelle et émotionnelle (14h)
- 63h au minimum : Modules au choix parmi l'offre des formations aux pratiques relationnelles

BC7 → Stage pratique (140h minimum)

Temps de régulation et groupes de pairs

Total des heures en formation : 396h soit 57 jours

Total des heures de stage professionnel : 140 h minimum, réalisées dans une ou plusieurs structures.

CU Coaching professionnel : BC2+BC5+BC7

Modalités d'évaluation

L'évaluation s'appuiera sur les capacités à :

- mettre en œuvre des compétences de coach en situation ;
- porter un regard réflexif sur sa pratique et savoir la faire évoluer ;
- rédiger un dossier professionnel de coaching (ingénierie et formalisation d'une intervention/ conduite d'un coaching/évaluation et amélioration continue de sa pratique professionnelle).

Le candidat devra justifier de la réalisation d'un stage de 140h dont 40h de stage de coaching réalisé seul et en face à face, faisant l'objet de feuilles de présence.

*CU = Certificat universitaire

Compétences visées

Compétences disciplinaires

Connaître les concepts issus de différents courants de la psychosociologie, notamment des courants humanistes, systémiques (Rogers, Bateson, École de Palo Alto), et savoir les utiliser dans une pratique de coaching.

Compétences transversales et professionnelles

- Poser le cadre et la déontologie pour éclaircir les modalités de la prestation et son contenu
- Installer la relation coach/coaché pour construire une relation de proximité ajustée
- Faire preuve d'assertivité pour conduire et faire progresser le coaching
- Utiliser les modalités de communication verbales et non verbales afin de créer les conditions propices à la progression du coaching
- Pratiquer la maïeutique pour faire émerger la problématique du coaché et clarifier ses objectifs
- Identifier les éléments du processus relationnel en vue d'ajuster sa posture
- Accompagner le coaché vers son changement afin de renforcer son autonomie
- Analyser le processus du coaching afin d'améliorer la pertinence de son intervention

Insertion professionnelle

Coach professionnel et personnel, dans les domaines des Ressources humaines (consultant-coach, formateur coach, conseiller en évolution professionnelle/bilan de compétences), en entreprise, en santé/bien-être, éducation/social, économie sociale et solidaire...

Organisation

Dates : nous contacter

(Ouverture tous les 18 mois, sous réserve d'un nombre minimum d'inscription)

Formation au rythme de 5 jours par mois environ (9h-17h30)

Tarifs : nous contacter

Selon statut et situation des participants

Durée : 396h soit 60 jours + 140h de stage .

Pour les salariés, le stage peut être réalisé sur leur poste de travail si la situation s'y prête.

L'ensemble du parcours diplômant peut être validé en 14 mois minimum ou sur 2 ans maximum.

La formation se déroule sur un rythme moyen mensuel de 5 jours de présentiel par mois à l'Université de Lille.

Lieu de formation : Campus Cité scientifique, Bâtiment B8 – Métro Pr Gabillard

Contacts

Contact administratif
Campus cité scientifique - Villeneuve d'Ascq
Formation continue et alternance
Bâtiment B8, rue Guglielmo Marconi
59655 Villeneuve d'Ascq Cedex

Brigitte POULINOT
03 62 26 87 84
brigitte.poulinot@univ-lille.fr

Conseillère en formation et financement
Cendrine COMBE
03 62 26 87 82
cendrine.combe@univ-lille.fr

Formateurs

Référentes DUCERH Coaching professionnel et Formateurs

Patricia DUNKELMANN

Conseillère en formation, formatrice en pratiques relationnelles, coach. Co-Référente DUCERH Coaching professionnel.

Ingénieure-maître « métiers de la formation » - IUP sciences de l'éducation. Maître-praticien PNL. Formée à l'accompagnement par la gestalt thérapie (diplômée du 2e cycle de l'institut de gestalt du Nord-Champ G).

Luce VANDENBROUCKE

Coach et formatrice en pratiques relationnelles, enseignante en PNL. Co-Référente DUCERH Coaching professionnel.

DU de compétences en relations humaines (DUCERH). Certifiée NL-PNL (Maître-praticien PNL). Certifiée en coaching génératif.

Formateurs

Caroline SANSEN

Formatrice en pratiques relationnelles. Intervenant en Thérapie Sociale TST. Animatrice de Groupes d'Analyse de Pratiques Professionnelles. Facilitatrice. *Diplôme universitaire de formation aux communications (DUFC). Formée en Analyse Transactionnelle, Communication Non Violente, Gestalt et approche Gordon*

Brigitte DEBONDU

Gestalt-thérapeute.
Diplômée du 3e cycle EPG (école parisienne de gestalt). Formée à la psychothérapie du lien (PGRO) et en neurosciences affectives. Formations à la thérapie de couple. Titulaire du certificat européen de psychothérapie (CEP)

Patricia GUITTON

Consultante auprès des organisations.
Master Coopération et solidarité internationale. Coach MCC (certification en cours). Formée en gestalt (3e cycle en cours), en neurosciences affectives et en thérapie sociale

Viola MOIZARD

Consultante en bilan de compétences, orientation des jeunes. Cavalière et comportementaliste équin, pratique l'équi-coaching
Formée aux relations humaines et communication, à la thérapie systémique brève et orientée solution, à l'hypnose ericksonienne.

Myriam MOUCHIE

Thérapeute familiale, conjugale et individuelle. Formatrice en relations humaines et superviseur de pratiques dans le secteur sanitaire et social
Formée à l'analyse systémique, et à la psychothérapie intégrative à l'IAT. En contrat EATA en analyse transactionnelle.

Cyrille BERTRAND

Directeur de Neuro Gestalt Institut. Il intègre depuis plusieurs années les neurosciences affectives afin de permettre le développement du « savoir-être » des professionnels et mène des recherches sur la posture des professionnels de la maladie mentale
Diplômé et certifié à la Psychothérapie du Lien à Montréal (CIG) en analyse transactionnelle. Formatrice en relations humaines et superviseur de pratiques dans le secteur sanitaire et social